

AGENCE DU PAYS

Transactions Immobilières



TARIF DES HONORAIRES

au 01/04/2017

TRANSACTIONS

Vente d'immeubles bâtis ou non bâtis affectés à tous usages

jusqu'à 55 000 €	3 000 € + 2,5 % du prix de vente
de 55 001 à 100 000 €	4 000 € + 2,5 % du prix de vente
de 100 001 à 200 000 €	5 000 € + 2,5 % du prix de vente
200 001 € et plus	6 000 € + 2,5 % du prix de vente

Tranches non cumulables. Tarifs arrondis à la centaine d'euros inférieure.
En cas de délégation du mandat, le montant des honoraires retenu est celui du détenteur du mandat principal.

AVIS DE VALEUR

- Estimation gratuite

- Montant forfaitaire de 120 € si nécessité de justificatifs écrits
pour succession, donation, rachat de part, renégociation de crédit....

**TVA au taux en vigueur 20 %. Prix affichés TTC.
Honoraires inclus charge vendeur.**



SARL « Agence Immobilièrement Vôtre » au capital de 7500 €.
Siège social : 43, grande rue. Charny 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.
RCS Joigny 479 835 365. Code APE 6831Z. TVA FR 14479835365. Carte professionnelle N° 343 Préfecture de l'Yonne.
Caisse de garantie GALIAN, 89, rue de la BOETIE 75008 PARIS à hauteur de 120000 €, n°26904T.